Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260521-260521_DEL23-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 21 MAI 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du mercredi 13 mai 2026, s'est réuni **le jeudi 21 mai 2026, à** 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Jean - Philippe PERIES - Catherine CHAIZE - Alain TOUREAU
ARZON	: Olivier DENFER
BADEN	: Christophe BEDARD - Elise FERRY
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
ELVEN	: Philippe Simon - Michèle MAINGUY - Marie LE BOTERFF
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Christine ROYER
ILE-AUX-MOINES	: Christophe TATTEVIN
ILE D'ARZ	: Hervé LE BOURDIEC
LARMOR-BADEN	: Claire BRABEC
LA TRINITE-SURZUR	: Sandrine CADORET
LE BONO	: François VAILLANT
LE HEZO	: Philippe GAIN
LE TOUR-DU-PARC	: Isabelle LOUIS
LOCMARIA-GD CHAMP	: Lionel ULVOA
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Benoît LALYS - Anne-Charlotte DE KERMENGUY- Jocelin KIZIBOUKOU
PLOEREN	: Pascal LE BOUEDEC - Christine LE GOUËF - Jean-Louis BERTHOU
PLOUGOUMELEN	: Stéphanie GUILLEMOT - Antoine MERLET
SAINT-ARMEL	: Philippe TREMOUREUX
SAINT-AVE	: Anne GALLO-KERLEAU - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Yannick CADIOU - Tugdual GOALLO
ST GILDAS DE RHUYS	: Frédéric PINEL
SAINT-NOLFF	: Karine ALBANHAC - Gwendal LE DERRIEN
SARZEAU	: Corinne JOUIN - DARRAS - Vincent CHARLIN - Dominique GODEFROY
SENE	: Clément LE FRANC - Françoise MERCIER - Rémi VIDOR - Régis FACCHINETTI
SULNIAC	: Ludovic SAMSON - Marie-Andrée LUHERNE
SURZUR	: Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE - Eric MAHE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Siegried MENAHEZE - Michel BERTHE - Isabelle MARROI
TREDION	: Jean-Michel CHOQUET
TREFFLEAN	: Gwenaël LE FLOCH - Nadine MIGNOT
VANNES	: David ROBO - Fabien LE GUERNEVE - Hortense DOUMIC - LE PAPE - Julien BONAMY - Hortense DES POMMARE - Michel GILLET - Karine SCHMID - Olivier LE BRUN - Monique JEAN - Maxime HUGE - Chrystel DELATTRE - Vincent GICQUEL - Sanaa TOULI -BENABDALLAH - Roland LUC- Isabelle GOURTAY - Catherine LATOUR - Patrice KERMORVANT - Audrey ESSOLA - Michel LECLERC - Franck POIRIER - Charles DE WILLIENCOURT - Valentin LEGROS

Ont donné pouvoir :

COLPO	: Freddy JAHIER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE
GRAND-CHAMP	: Julian EVENO a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LE BONO	: Clara BOSZNAY a donné pouvoir à François VAILLANT
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT a donné pouvoir à Vincent CHARLIN
VANNES	: Virginie LE DANTEC - TALMONT a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE : Fabrice AMEDEO a donné pouvoir à Thierry EVENO : Léa BARREAUD a donné pouvoir à Hortense DOUMIC - LE PAPE

Le Président,
David ROBO

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260521-260521_DEL23-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MAI 2026

MOBILITE

SERVICE DE LOCATION DE VELOS : ACQUISITION DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Madame Karine ALBANHAC présente le rapport suivant :

En janvier 2023, l'agglomération lançait le service de location de vélos, avec une flotte diversifiée de 320 pièces. Afin de répondre aux différents besoins des usagers, la collectivité a acquis de nouveaux vélos chaque année, pour en proposer près de 1000 aujourd'hui à la location.

Le succès de ce service se poursuit et la liste d'attente pour un vélo à assistance électrique (VAE) compte actuellement 500 personnes. Afin de répondre au nombre croissant de ces demandes et permettre à de nouveaux usagers d'utiliser le service, il convient d'acquérir de nouveaux vélos. Il est proposé de compléter la flotte actuelle, qui compte 710 pièces de ce type, par l'achat de 100 à 130 VAE (selon modèles et tarifs).

Afin d'accompagner les collectivités dans la transition écologique, l'Etat reconduit le fonds vert en 2026. L'agglomération pourra solliciter cet outil de financement pour l'acquisition des vélos, dans le cadre de la mesure qui concerne les mobilités durables. Le fonds vert contribuera à hauteur de 25% de l'investissement, si la candidature de l'agglomération est retenue.

Les centrales d'achat (UGAP ou AGIR-TRANSPORT) fournissent des vélos qui correspondent aux besoins du service, par leurs robustesse et facilité d'entretien. Il est donc proposé d'acquérir les VAE auprès de ces centrales, pour un montant global d'environ 250 000€ TTC. Le soutien du fonds vert permettrait une aide d'environ 62 500€ pour cette acquisition.

Le service est actuellement exploité en régie et compte trois agents. Les moyens humains et matériels (bâtiment, véhicules et postes de travail) permettent d'agrandir la flotte de vélos à hauteur de cette proposition d'acquisition.

Vu l'avis favorable du Bureau des Maires en date du 12 mai 2026,

Il vous est proposé :

- *d'acquérir 100 à 130 vélos à assistance électrique, à hauteur d'environ 250 000€, pour compléter la flotte de vélos nécessaire au service de location moyenne et longue durée ;*
- *de solliciter tous partenaires et financeurs pour soutenir cette acquisition, particulièrement l'Etat via le fonds vert 2026 ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX